

Vive l'Anarchie - Semaine 36, 2026

Somaire

Aggiornamento situazione Noblogs / Noblogs status update [\(p.1\)](#)

Berlin (Allemagne): non à l'expulsion de Hugohaus ! [\(p.3\)](#)

Défendons Autistici/Inventati avant le 25 septembre [\(p.5\)](#)

Autistici/Inventati désigné « organisation terroriste internationale » par les États-Unis [\(p.8\)](#)

Généalogie d'une catastrophe : la science écologique [\(p.31\)](#)

L'été n'est pas fini Appel à une assemblée pour s'organiser après cette période de canicules et d'incendies [\(p.32\)](#)

Appel urgent à la solidarité avec les manifestant-e-s récemment détenu-e-s en Indonésie [\(p.34\)](#)

Assemblée ouverte de la caisse de solidarité Kaliméro [\(p.40\)](#)

Après de la prison pour un banderole : un procès inédit sous X qui finit en relaxe. [\(p.40\)](#)

Aggiornamento situazione Noblogs / Noblogs status update

Publié le 2026-08-31 07:37:13

[IT]

Il 28 agosto 2026 qualcuno è riuscito ad avere accesso come utente privilegiato alla piattaforma nublogs.org, sfruttando una vulnerabilità del software che usiamo per fornire la piattaforma.

L'accesso è durato per circa due ore, durante le quali è stata cambiata la homepage di nublogs.org e non possiamo escludere che l'autore possa aver avuto accesso al database delle utenti, che contiene la lista delle mail di chi gestisce i blog e le loro password (non in chiaro).

Nessun indirizzo IP, né di chi scrive né di chi legge, è conservato nel server.

Il nostro blog Cavallette pubblica in automatico sul nostro profilo Mastodon e quindi un post scritto dall'attaccante è stato ripubblicato anche lì.

Consigliamo a chiunque avesse il plugin di Mastodon Autopost attivo sul blog, come noi, di cambiarsi immediatamente le password dell'account social, e di revocare l'autorizzazione di Noblogs da Impostazioni Profilo->Account->Authorized Apps.

Per ora nublogs.org é UP ed online in sola lettura.

Stiamo lavorando per ripristinare al più presto ed al meglio tutte le funzionalità di Noblogs!

Stay tuned!

Website: <https://inventati.org>

Blog: <https://cavallette.nublogs.org>

Social: <https://mastodon.bida.im/@cavallette>

[EN]

On August 28, 2026, someone managed to gain access to the nublogs.org platform as a privileged user, exploiting a vulnerability in the software we use to provide the platform.

The access lasted for about two hours, during which the homepage of nublogs.org was changed, and we cannot rule out that the attacker may have had access to the users' database, which contains the list of email addresses of the people who manage the blogs and their passwords (not in plain text).

No IP addresses, neither of those who write nor of those who read, are stored on the server.

Our blog Cavallette automatically publishes to our Mastodon profile, so a post written by the attacker was also reposted there.

We recommend that anyone with the Mastodon Autopost plugin enabled on their blog, as we do, immediately change the password of their social account

and revoke Noblogs' authorization from Profile Settings → Account → Authorized Apps.

For now, nublogs.org is UP and online in read-only mode.

We are working to restore all of Noblogs' functionalities as soon as possible and in the best possible way!

Stay tuned!

Website: <https://inventati.org>

Blog: <https://cavallette.nublogs.org>

Social: <https://mastodon.bida.im/@cavallette>

This entry was posted on sabato, Agosto 29th, 2026 at 12:25 pm and is filed under Senza categoria. You can follow any responses to this entry through the [RSS 2.0](#) feed. You can [leave a response](#), or [trackback](#) from your own site.

Berlin (Allemagne): non à l'expulsion de Hugohaus !

Publié le 2026-08-31 07:43:06

Berlin (Allemagne): non à l'expulsion de Hugohaus !

août 30th, 2026

Dans la Gürtelstraße, dans le quartier de Friedrichshain, de jeunes punks anarchistes ont squatté une maison.

Hugohaus était une auberge de jeunesse vide, située au n°39 de la Gürtelstraße. Ça fait deux ans qu'elle est squattée. Mais le nouveau propriétaire, un spéculateur de Vienne (Autriche), veut maintenant vider la maison et la démolir.

Venez soutenir les habitant·es!

La société d'investissement [dBS Invest](#) (pour le compte de la société viennoise [GSI 2 Entwicklung GmbH](#)) prévoit un nouveau bâtiment avec garage souterrain pour yuppies. Elle a lancé un ultimatum aux habitant·es pour qu'ils quittent la maison avant le 31 août 2026.

Cependant, jusqu'à présent il n'y a PAS d'ordre officiel d'expulsion, mais seulement des annonces verbales et une note de la société qui a été accrochée sur la porte.

Contre la menace d'expulsion, de nombreux cercles se mobilisent maintenant avec force pour manifester leur solidarité, les habitant·es annonçant être barricadé·es parce qu'ils ne font pas confiance aux vigiles recrutés par l'entreprise autrichienne.

Il est bien connu qu'à Berlin, des spéculateurs ont souvent tenté de prendre des mesures illégales pour se débarrasser d'habitant·es au moyen de prétendus « titres » commandités, jusqu'à la « démolition à chaud », c'est-à-dire l'incendie.

(...)

Appel à la solidarité:

Tou·tes celles et ceux qui souhaitent soutenir concrètement le projet contre la menace actuelle d'expulsion sont invité·es à prendre contact!

Soutenez la mobilisation !

Fragt eure lokalen Punks und informierte Kreise in Friedrichshain oder checkt wie ihr vor Ort Kontakt aufnehmen könnt.

Jeder Support ist jetzt willkommen, alles wird benötigt!

Freiräume erkämpfen! Wir bleiben alle!

[Traduction de l'allemand d'un article publié le 30 août 2026 sur de.indymedia.org.]

Tags: [Allemagne](#), [Berlin](#), [Hugohaus](#)

Défendons Autistici/Inventati avant le 25 septembre

Publié le 2026-08-31 07:47:13

Ce 26 août 2026, l'administration des États-Unis d'Amérique a désigné comme terroriste l'association en charge des serveurs informatiques Autistici/Inventati (A/I). Derrière ce nom, ce sont 25 ans de mémoire et d'outils des luttes sociales, d'autogestion numérique qui se voient attaquées.

A/I, c'est un peu le Riseup italien. Iels hébergent des milliers de boîte mails, listes mails ainsi que tous les sites en .nublogs.org. Des milliers de comptes, services et sites webs militants se voient donc censurés ou menacés. Cette décision, dont les premières conséquences commencent à apparaître, sera pleinement effective le 25 septembre 2026. D'ici-là, la communauté hacker internationale appelle à une large mobilisation de solidarité antifasciste pour la défense de nos infrastructures et pour l'autonomie de nos réseaux numériques alternatifs.

Paranoia, la première machine de ce qui deviendra plus tard A/I, est née à Milan (Italie) en 2001, dans un contexte foisonnant de luttes sociales et d'expérimentations technologiques populaires entremêlées. Cette initiative antifasciste, anticapitaliste et antimilitariste, reposant sur des logiciels libres et maniant la cryptographie comme technique d'autodéfense numérique, s'est poursuivie par l'installation de toute une infrastructure visant à garantir le pseudonymat et la libre circulation des informations, de la connaissance et de la culture.

Là où les prestataires de services en ligne commerciaux utilisent l'argent comme barrière d'entrée, A/I fait partie de ces collectifs qui conditionnent l'utilisation de leurs services à un critère d'affinité politique. Sous cette condition, la liberté d'expression permise au travers de cette infrastructure n'a cependant jamais garanti de responsabilité collective à l'égard de toutes les publications ou communications qui y circulent. Et pourtant, l'administration états-unienne justifie aujourd'hui la censure de l'intégralité des services d'A/I dans un excès de zèle fasciste qu'on lui connaît particulièrement de nos jours.

Depuis 2001 et jusqu'à la catastrophe que représente cette dernière actualité, l'histoire d'A/I est émaillée de plusieurs événements parfois rocambolesques, mettant en lumière toute l'ironie et l'absurdité des institutions politiques et du capitalisme de surveillance. Lors de l'affaire *Trenitalia*, A/I avait créé un site web satirique pour dénoncer le transport d'équipements militaires pour l'invasion états-unienne de l'Irak en 2003. En 2005, une enquête contre une cellule italienne de l'*Anarchist Black Cross*, dont les emails étaient hébergés par A/I, a révélé l'installation clandestine d'un dispositif de surveillance du serveur.

À la suite de cette affaire, le collectif a initié un chantier titanesque de mesures anti-répression de l'infrastructure, le plan R*. Un plan qui permit en 2007 aux serveurs de résister aux tentatives de censure d'un jeu-vidéo dénonçant la pédocriminalité au sein de l'Église catholique. Puis en 2010, c'est face à la police norvégienne, en complicité avec une cour de Justice italienne, que le plan R* s'est montré efficace pour permettre la survie de l'infrastructure grâce à plusieurs relais à travers le monde.

Toutes ces attaques et perquisitions ayant exposé des milliers de boîtes mail, A/I a toujours insisté sur la nécessité d'une prudence à l'égard de sa propre confidentialité. Aucune infrastructure numérique ne sera jamais indemne de vulnérabilité, à l'instar des humains eux-mêmes. Pourtant, on peut retenir que la participation du collectif aux luttes sociales a notamment permis au mouvement Indymedia de naître, à partir des mobilisations contre le G8 de Gênes. Elle a également permis à d'innombrables mailing-lists d'émerger et à des dizaines d'ateliers et discussions à travers le monde de diffuser les savoir-faires d'autodéfense numérique et les expériences du collectif à d'autres communautés en lutte.

De fait, A/I fait aujourd'hui partie des collectifs de référence dans les communautés hacker anti-autoritaires et internationalistes, tant pour tout son historique et l'exigence technique acquise que pour son approche anti-élitiste qui permet à tous de utiliser ses services et d'apprendre à les répliquer

ailleurs. Il est donc urgent de se mobiliser, avant le 25 septembre, en défense d'A/I, de plusieurs manières, dans la mesure de vos capacités :

- **faire connaître cette affaire** (en partageant cet article, en en parlant, en tagant ta ville, ...) ;
- **rejoindre la coalition de défense d'A/I** en te rapprochant d'organisations locales (hackerspaces, notamment ceux de <https://interhacker.space> et associations de défense des droits fondamentaux sur internet, notamment <https://laquadrature.net>, etc.)
- **contribuer à l'archivage décentralisé de Noblogs** ;
- **préparer un soutien matériel légal à A/I** en récoltant des fonds pour leur défense judiciaire et le renforcement de leur infrastructure.

Par ailleurs, dans un contexte de répression débridée, à coups d'accusation de terrorisme, à l'encontre d'un nombre toujours croissant de collectifs anti-autoritaires, l'attaque contre Autistici/Inventati est une alerte pour toutes les initiatives d'infrastructures alternatives sur internet. Elle démontre l'extension des leviers utilisés par l'administration pour censurer des services (en l'occurrence via l'organisme chargé des noms de domaine en « .org »).

Au-delà d'A/I, cette invitation à la solidarité est donc aussi un gros coup de pied au cul pour défendre notre liberté d'expression et l'intégrité de notre vie privée ainsi que l'autonomie nos moyens d'organisation en ligne. **Il est urgent de réfléchir collectivement à la dépendance aux États-Unis** de nos propres moyens de communication et des plateformes de publication de nos luttes ; et de renforcer leur indépendance autant que possible en documentant le travail effectué et en faisant circuler ces recherches. Ne croyons pas que ces questions sont simplement l'affaire d'expert-es. Apprenons de l'histoire des luttes et de ses leçons. La lutte continue et c'est l'affaire de toutes !

Pour aller plus loin

Pour en savoir plus sur l'histoire de A/I et l'attaque actuelle des États-Unis : [un article qui reprend toute l'histoire plus en profondeur](#).

Le domaine autistici.org n'est plus accessible, mais vous pouvez accéder à leur site par inventati.org (et notamment lire (anglais) leur [campagne](#), leur [communiqué de presse](#) et trouver [les autres articles de solidarités qu'ils ont référencés](#))

[Le blog de A/I](#) ou iels publieront peut être de nouveaux articles.

Autistici/Inventati désigné « organisation terroriste internationale » par les États-Unis

Publié le 2026-08-31 07:52:13

Les États-Unis attaquent Autistici/Inventati (un équivalent italien de Riseup et l'hébergeur de nublogs.org) en les [qualifiant](#) d'organisation terroriste internationale. À l'heure où cet article est écrit, autistici.org n'est plus joignable. Le collectif A/I est certainement sur le pont pour rétablir les services. Il est probable que des nouvelles seront bientôt publiées sur [leur blog](#). En attendant, une [lettre ouverte](#) (en anglais) peut être signée par des personnes morales ou physiques.

Ce 26 août 2026, l'administration des États-Unis d'Amérique a désigné comme organisation terroriste internationale l'association en charge des serveurs informatiques Autistici/Inventati (A/I). Derrière ce nom, ce sont 25 ans de mémoire et d'outils des luttes sociales, d'autogestion numérique qui se voient attaquées. A/I, c'est un peu le Riseup italien. Iels hébergent des milliers de boîtes mails et de listes de diffusion ainsi que tous les sites en .nublogs.org. Des milliers de comptes, services et sites webs militants se voient donc censurés ou menacés. Cette décision, dont les premières conséquences commencent à apparaître, sera pleinement effective le 25 septembre 2026. D'ici-là, la communauté hacker internationale appelle à une large mobilisation de solidarité antifasciste pour la défense de nos infrastructures et pour l'autonomie de nos réseaux numériques alternatifs.

Paranoia, la première machine de ce qui deviendra plus tard A/I, est née à Milan (Italie) en 2001, dans un contexte foisonnant de luttes sociales et d'expérimentations technologiques populaires entremêlées. Cette initiative antifasciste, anticapitaliste et antimilitariste, reposant sur des logiciels libres et maniant la cryptographie comme technique d'autodéfense numérique, s'est poursuivie par l'installation de toute une infrastructure visant à garantir le pseudonymat et la libre circulation des informations, de la connaissance et de la culture.

Là où les prestataires de services en ligne commerciaux utilisent l'argent comme barrière d'entrée, A/I fait partie de ces collectifs qui conditionnent l'utilisation de leurs services à un critère d'affinité politique. Sous cette condition, la liberté d'expression permise au travers de cette infrastructure n'a cependant jamais garanti de responsabilité collective à l'égard de toutes les publications ou communications qui y circulent. Et pourtant, l'administration états-unienne justifie aujourd'hui la censure de l'intégralité des services d'A/I dans un excès de zèle fasciste qu'on lui connaît particulièrement de nos jours.

Depuis 2001 et jusqu'à la catastrophe que représente cette dernière actualité, l'histoire d'A/I est émaillée de plusieurs événements parfois rocambolesques, mettant en lumière toute l'ironie et l'absurdité des institutions politiques et du capitalisme de surveillance. Lors de l'affaire Trenitalia, A/I avait créé un site web satirique pour dénoncer le transport d'équipements militaires pour l'invasion états-unienne de l'Irak en 2003. En 2005, une enquête contre une cellule italienne de l'Anarchist Black Cross, dont les emails étaient hébergés par A/I, a révélé l'installation par la police d'un dispositif de surveillance du serveur, dissimulée par l'entreprise du datacenter du serveur de l'époque.

À la suite de cette affaire, le collectif a initié un chantier titanesque de mesures anti-répression de l'infrastructure, le plan R*. Un plan qui permit en 2007 aux serveurs de résister aux tentatives de censure d'un jeu-vidéo dénonçant la pédocriminalité au sein de l'Église catholique. Puis en 2010, c'est face à la police norvégienne, en complicité avec une cour de justice italienne, que le plan R* s'est montré efficace pour permettre la survie de l'infrastructure grâce à plusieurs relais à travers le monde.

Toutes ces attaques et perquisitions ayant exposé des milliers de boîtes mail, A/I a toujours insisté sur la nécessité d'une prudence à l'égard de sa propre confidentialité. Aucune infrastructure numérique ne sera jamais indemne de vulnérabilité, à l'instar des humains eux-mêmes. Pourtant, on peut retenir que la participation du collectif aux luttes sociales et à certains squats a notamment permis au mouvement Indymedia de naître, en tant qu'automédia issu de la mobilisation contre le G8 de Gênes. Elle a également permis à d'innombrables mailing-lists d'émerger et à des dizaines d'ateliers et discussions à travers le monde de diffuser les savoir-faire d'autodéfense numérique et les expériences du collectif à d'autres communautés en lutte.

Appel à mobilisation

De fait, A/I fait aujourd'hui partie des collectifs de référence dans les communautés hacker anti-autoritaires et internationalistes, tant pour tout son historique et l'exigence technique acquise que pour son approche anti-élitiste qui permet à toutes d'utiliser ses services et d'apprendre à les répliquer ailleurs. Il est donc urgent de se mobiliser, avant le 25 septembre, en défense d'A/I, de plusieurs manières, dans la mesure de vos capacités :

- faire connaître cette affaire (en partageant cet article, en en parlant, en taggant ta ville, ...) ;
- rejoindre la coalition de défense d'A/I en vous rapprochant d'organisations locales (hackerspaces, notamment ceux de <https://interhacker.space> et associations de défense des droits fondamentaux sur internet, notamment <https://laquadrature.net>, etc.) ;
- contribuer à l'archivage décentralisé de Noblogs ;
- préparer un soutien matériel légal à A/I en récoltant des fonds pour leur défense judiciaire et le renforcement de leur infrastructure.

Par ailleurs, dans un contexte de répression débridée, à coups d'accusation de terrorisme, à l'encontre d'un nombre toujours croissant de collectifs anti-autoritaires, l'attaque contre Autistici/Inventati est une alerte pour toutes les initiatives d'infrastructures alternatives sur internet. Elle démontre l'extension des leviers utilisés par l'administration pour censurer des services (en l'occurrence via l'organisme chargé des noms de domaine en « .org »).

Au-delà d'A/I, cette invitation à la solidarité est donc aussi un gros coup de pied au cul pour défendre notre liberté d'expression et l'intégrité de notre vie privée ainsi que l'autonomie nos moyens d'organisation en ligne. Il est urgent de réfléchir collectivement à la dépendance aux états-unis de nos propres moyens de communication et des plateformes de publication de nos luttes et renforcer leur indépendance autant que possible en documentant le travail et en faisant circuler ces recherches. Ne croyons pas que ces questions sont simplement l'affaire d'expert-es. Apprenons de l'histoire des luttes et de ses leçons. La lutte continue et c'est l'affaire de toutes !

Déclaration publique d'Autistici/Inventati

Traduit collective de l'anglais du [communiqué](#) d'Autistici/Inventati.

Aujourd'hui, nous apprenons que le gouvernement états-unien vise un petit collectif d'informatique italien, géré bénévolement, par des sanctions disproportionnées comme chacun-e peut le lire dans les déclarations du trésor et de l'état, ainsi que dans l'ordonnance judiciaire associée.

Nous dénonçons toutes allégations diffusées dans ces déclarations, et nous affirmons fermement notre volonté de fournir une plateforme d'outils d'auto-défense numérique, répondant aux besoins de communication libre d'activistes et autres individus, groupes et organisations.

Nous ne reculerons pas, nous continuerons à faire ce que nous faisons depuis toutes ces années, et nous ferons tout notre possible pour contrer les fausses accusations d'une administration politiquement désempée, avec pour seul but de détourner l'attention publique et médiatique loin de leurs propre violence et bellicisme...

L'antifascisme et l'anticapitalisme ne sont pas du terrorisme. Manifester n'est pas du terrorisme. Et chacun-e a le droit de se faire entendre et de lutter pour l'humanité.

Collectif Autistici/Inventati – rendre les savoirs communs sans rechercher le pouvoir.

Restons humain.

Un serveur nommé Paranoia : défendons Autistici/Inventati avant le 25 septembre

Traduction collective de l'anglais de l'article "The server called Paranoia : Defend Autistici/Inventati Before September 25", [publié le 27 août 2026 sur sabot media](#). Il est écrit avec une perspective états-unienne, donc la partie sur « ce qu'on peut faire » n'est pas forcément pertinente d'un point de vue européen, ce qui explique les différences entre les propositions présentées dans le résumé ci-dessus (écrites depuis le contexte français) et celles ci-dessous.

Au cours des 25 dernières années, Autistici/Inventati, un collectif de hackeur-euses italien a mis sur pied des infrastructures de communication conçues pour survivre à la censure, à la surveillance et aux descentes de police. Le 26 août, les États-Unis ont désigné ce collectif comme une organisation terroriste. Les mesures d'embargo économique prendront leur pleine mesure le 25 septembre 2026.

Ça aurait du être une nuit sombre et orageuse dans un hacklab italien.

Mais la scène se déroule un beau dimanche ensoleillé.

Le 3 mars 2001, une dizaine de personnes se retrouve au hacklab LOA à Milan autour d'un ordinateur assemblé avec des bouts de machines sorties du rebut. Peu avant, une banque leur a vendu un vieux serveur pour la somme symbolique de 15.000 liras, soit à peu près 8 euros. Iels l'ont amélioré avec des composants de récup', dont un disque dur extrait de l'ordi du salon d'une personne. Personne n'a de plan formel. Les logiciels sont choisis l'un après l'autre. Toutes les décisions sont discutées jusqu'à ce que tout le monde soit d'accord. Intentionnellement, la personne avec le moins d'expérience technique est mise derrière le clavier. Le processus prend bien plus de temps que nécessaire parce que l'efficacité n'est pas le seul objectif. Tout le monde doit comprendre ce qu'ils sont en train de construire. Ce jour là, l'un-e des participant-e s'en souvient, iels déclarent : « A/I existe désormais. »

Iels baptisent la machine Paranoia. Le mois suivant elle est en ligne et supporte deux noms de domaines et deux histoires entremêlées : Autistici.org

et Inventati.org. Vingt-cinq ans plus tard, le 26 août 2026, les États-Unis désignent Autistici/Inventati comme organisation terroriste (Specially Designated Global Terrorist) et l'inscrit sur la liste des Ressortissants Spécialement Désignés et des Personnes Bloquées (Specially Designated Nationals and Blocked Persons list).

La distance entre ces deux événements (d'une machine recyclée dans un hacklab à Milan, à la machinerie de l'état techno-sécuritaire états-unien), c'est l'histoire d'un collectif qui ne démord pas, depuis un quart de siècle, d'une proposition dangereuse : on devrait pouvoir communiquer sans d'abord devoir se livrer à de grandes entreprises ou à des gouvernements.

Le 25 septembre, le délai accordé aux institutions pour couper leurs relations avec A/I prendra fin. Les banques, les entreprises de la tech, les hébergeurs et autres institutions sont sommées de couper tous liens qui resteraient après cette date. A/I a construit son infrastructure pour survivre à la disparition de serveurs. Les États-Unis tentent maintenant de rendre le collectif économiquement et technologiquement infréquentable. Mais découvrons ensemble ce qu'est A/I, son histoire, et ce que cette nouvelle attaque pourrait signifier pour les collectifs techniques autonomes et le milieu militant radical en général.

Avant A/I : La contre-culture internet italienne

Autistici/Inventati n'est pas sorti du néant. Ses racines plongent dans plus d'une décennie d'organisation de l'autonomie italienne, de radios pirates, de « bulletin-board systems » [NDLT : premières agoras numériques du jeune internet], de centres sociaux autogérés dans des squats, de mouvements anti-capitalistes et d'expérimentations autour des ordinateurs comme outils politiques. Au cours des années 1990, des réseaux comme le European Counter Network et Isole nella Rete ont fourni un espace en ligne pour les mouvements sociaux alors même qu'internet était peu connu du grand public. Les hackmeetings italiens réunissaient développeur-euses, activistes, artistes, et autres curieux-euses de technologie dans des espaces autogérés.

Dans les centres sociaux apparurent des Hacklabs, où les gens pouvaient apprendre Linux, monter des réseaux et aborder les connaissances techniques

comme quelque chose à partager plutôt qu'à vendre. Les futur-es membres de A/I venaient de plusieurs endroits de ce monde. À Milan, les personnes affiliées au LOA Hacklab utilisèrent le nom Autistici pour décrire leur intense fascination pour la technologie et leur désir de mettre en lumière la politique cachée en son sein. À Florence, le projet Inventati était plus orienté vers la communication, la publication, et l'organisation du mouvement social. Ses projets comprenaient Stampa Clandestina, un journal conçu pour être imprimé et collé directement sur les murs de la ville, et Spia la Spia, une tentative de cartographier les caméras de surveillance dans l'espace public.

Des personnes de Bologne et d'ailleurs étaient aussi impliquées. Beaucoup participèrent au développement d'Indymedia Italy, mouture locale d'un réseau mondial de publication libre sur internet qui permettait aux manifestant-e-s de rapporter les événements sans attendre que les journalistes professionnel-le-s les médiatisent. Les différents groupes partageaient le même problème : le mouvement nécessitait un nombre croissant de sites web, de listes mail et de mails privés, mais les infrastructures indépendantes demeuraient rares. Le European Counter Network portait plus que sa part du fardeau. Les fournisseurs commerciaux offraient de plus grandes capacités mais contre un prix élevé, une dépendance structurelle, de la surveillance et un pouvoir de censure. En novembre 2000, Inventati envoya aux hackers milanais un mail chiffré leur proposant une rencontre. Le message fût traité comme dans un film d'espionnage : clés PGP, signes de reconnaissances savamment arrangés, un endroit et une heure secrète. Puis les florentins arrivèrent dans une bagnole rouillée légendaire appelée le General Lee, klaxonnant devant le squat pendant que la police surveillait le bâtiment avec stupéfaction.

Le point historique qui fait consensus dans cette histoire est que tout ce petit monde alla ensuite manger dans une pizzeria appelée La Balena. Après le dîner, les florentins dévoilèrent leur plan séditieux : monter un autre serveur autonome. L'intention n'était pas de remplacer l'infrastructure du mouvement avec un nouveau fournisseur de service central. L'intention était de multiplier l'infrastructure. Si un millier de serveurs autonomes voyait le jour, une simple perquisition ne suffirait pas à couper les communications de toutes les communautés en lutte. Ensemble, iels devinrent Autistici/Inventati, plus couramment abrégé A/I. L'association des collectifs prit légalement le nom

d'Investici, mais A/I ne devint jamais pour autant une organisation ordinaire : elle n'avait pas de coordinateur-ice, pas de dirigeant-e officiel-le, pas de porte-parole permanent-e. Les décisions étaient prises en cherchant des consensus plutôt que par votes. Personne n'était payé. Ses ressources venaient de dons, d'évènements de soutien et du travail des gens qui la maintenait. Le double-nom était un choix. Tel Janus, A/I était une créature à deux visages : l'une technique, l'autre communicante ; l'une tournée vers la machine, l'autre vers le mouvement qui en avait besoin.

Le serveur qui ferma la porte en laissant les clés à l'intérieur

La naissance n'a pas été uniquement glorieuse. Le second jour de l'existence de Paranoia, une personne entra une commande de pare-feu inversée, ordonnant par accident à la machine de bloquer toutes les connections qui ne proviendraient pas d'elle-même.

Le serveur ne pouvait donc plus communiquer qu'avec lui-même.

Le collectif a trouvé ça si représentatif de son image qu'il fut décidé d'imprimer l'erreur sur des T-shirts. Ce mélange de rigueur technique et de refus de se prendre au sérieux devint une caractéristique d'A/I. Les serveurs suivants furent nommés, entre autres : Tchernobyl, Rancune, Révolte, Désobéissance et Cavale (Chernobyl, Astio, Rivolta, Contumacia et Latitanza). Derrière les blagues, c'est une position politique qui se développait. La communication devrait être gratuite et accessible. La connaissance grandit en étant partagée. Un logiciel n'est pas neutre simplement parce qu'il existe dans un monde supposé virtuel. Les systèmes grâce auxquels on parle déterminent qui peut parler, qui peut écouter, qui détient les échanges et qui peut être réduit au silence. A/I a commencé à fournir des sites webs, des emails privés et des listes mails, des newsletter et des tchats. Ses services se sont progressivement étendus avec Noblogs, des outils de partage de fichiers, de visio-conférence, de streaming, de proxy mail anonymes et d'autres outils de communication encore. Le tout sans publicité ou exploitation de données à des fins commerciales.

Le manifeste du collectif décrit le projet en des termes explicitement politiques. A/I est anti-fasciste, anti-capitaliste et anti-militariste. Le collectif promeut le

logiciel libre, le chiffrement des données personnelles, le pseudonymat et la libre circulation de la connaissance et de la culture. Il réserve les ressources limitées de ses volontaires aux personnes et projets globalement compatibles avec ses principes, plutôt qu'à des entreprises, partis politiques, religions établies ou institutions qui ont déjà les moyens de se faire entendre. A/I n'a jamais été un hébergeur commercial politiquement neutre. Fournir de l'infrastructure ne signifie pas être l'auteur-ice de tout ce qui passe par cette infrastructure. « Affinité politique » ne signifie pas « contrôle opérationnel ». Offrir à quelqu'un-e une adresse email ne signifie pas écrire tous les emails qui sont envoyés ensuite. Ces distinctions, et leur confusion, jouent un rôle central dans l'attaque que subit maintenant A/I.

Gênes : baptême du feu pour l'infrastructure

À peine quelques mois après la mise en ligne de Paranoia, le G8 s'est réuni à Gênes. Plusieurs participant-es d'A/I étaient aussi impliqué-es dans Indymedia Italy. Iels ont participé à la création du Media Center du mouvement [NDLT : un squat qui rassemblait des journalistes indépendant-es, ainsi que d'autres voix alternatives du mouvement], en tirant des câbles, en configurant des serveurs, en installant des ordinateurs pour permettre aux manifestant-es de rapporter ce qu'il se passait dans la ville. Ce qui a suivi est devenu historique : protestations massives, assassinat par la police de Carlo Giuliani, violences policières indiscriminées dans les rues, tortures et violences sexuelles dans la caserne de Bolzaneto, descente de police nocturne dans l'école Diaz. Les discours officiels entraient en concurrence avec les photos, enregistrements et témoignages de première main transmis via une infrastructure indépendante. Gênes est ainsi l'une des premières manifestations majeures à être documentée sous tous les angles par ses participant-es plutôt qu'exclusivement par les médias institutionnels.

Pour A/I, ce fût aussi ce que le collectif nommera plus tard une « communion traumatique ». Ses membres y firent face à la même violence ensemble, tout en maintenant les systèmes aux travers desquels les preuves de cette violence pouvaient se diffuser. Après Gênes, A/I n'était plus une simple expérimentation technique, curieuse et rigolote. C'était devenu une infrastructure de confiance pour le mouvement. La demande crût rapidement. En 2003, A/I hébergeait plus

de 2 000 utilisateur·ices, 205 sites web et 269 listes de discussion. Héberger ces services gratuitement devenait insoutenable, des hébergeurs commerciaux auraient facturé des milliers d'euros par an pour de tels services. Le collectif apporta une réponse avec les KAOS Tours : des tournées combinant collectes de fonds, fêtes, discussions publiques et ateliers pratiques. Les membres d'A/I apprenaient aux gens comment monter des serveurs, chiffrer leurs communications, monter et diffuser des vidéos, créer des archives numériques et streamer de la radio.

Les tournées levèrent des fonds, mais leur but principal était l'éducation politique. Le collectif ne voulait pas devenir un groupe d'expert·es invisibles pratiquant de la magie pour des utilisateur·ices passif·ves. Il souhaitait que la communauté comprenne la machinerie dont elle dépendait de plus en plus. Chaque attaque ultérieure envers A/I provoquerait une variation de cette réponse : découvrir ce qui s'était passé, réparer les dégâts, partager la leçon, construire quelque chose de plus difficile à détruire.

Quand Trenitalia découvre l'effet Streisand

La première confrontation judiciaire majeure a eu lieu en 2004. Un collectif de designers nommé Zenmai créa un site web parodiant celui de l'entreprise ferrovière italienne Trenitalia. Iels copièrent l'apparence du site web de l'entreprise tout en dénonçant son implication dans le transport de chars d'assauts et d'autres équipements militaires pour l'invasion de l'Irak. Trenitalia demanda devant la justice la suppression de la page, le versement de dommages et intérêts ainsi que la publication d'excuses dans deux journaux majeurs pour un coût estimé à environ 20 000 €. Le tribunal ordonna dans un premier temps à A/I de suspendre le site parodique. Internet répondit en reproduisant le site tout autour de la toile.

Trenitalia demanda alors qu'A/I retire également les liens vers les sites miroirs (impliquant l'absurde possibilité que des moteurs de recherche puissent être poursuivis à leur tour pour avoir référencé ces mêmes liens). A/I fit appel. Le 14 septembre 2004, le tribunal statua que le site web était protégé par le droit à la satire et au débat public pour des faits d'intérêt général. La page fût alors republiée et Trenitalia fût condamnée à rembourser A/I de ses frais de justice...

une victoire extraordinaire pour un collectif de bénévoles ! Mais tandis qu'A/I se battait au grand jour devant le juge contre la censure, une opération plus pernicieuse se trâmait dans l'ombre, sans qu'iels ne le sachent.

La répression d'Aruba

Le serveur d'A/I était, à cette époque, hébergé dans un centre de données de l'entreprise Aruba à Arezzo [NDLT : ville Italienne à l'est de la Toscane]. Le 15 juin 2004, la police italienne débarqua chez Aruba, mandatée par un procureur de Bologne. Les techniciens de l'entreprise éteignèrent la machine d'A/I et laissèrent la police en copier les disques durs. Les enquêteurs saisirent ainsi les certificats de chiffrement et installèrent des équipements pour intercepter le trafic. A/I fût faussement informé que la coupure du service était due à un problème électrique. Le collectif ne découvrit la vérité que près d'un an plus tard, par accident.

En mai 2005, A/I fut sommé de fermer la boîte mail utilisée par l'Anarchist Black Cross italienne Crocenera Anarchica [NDLT : organisation anti-carcérale de soutien aux prisonnier-es politiques], dans le cadre d'une enquête tentaculaire impliquant des accusations de complot et de subversion anarchiste. A/I s'est conformé à l'ordonnance du tribunal et a demandé les documents liés à ce dossier. Ces documents contenaient des messages que les enquêteurs n'auraient pas dû être en capacité d'avoir. L'explication était cachée dans une note de bas de page : la police était allé chez Aruba l'année précédente et avait obtenu un accès au serveur de A/I. Une affaire qui prétendait ne concerner qu'une simple boîte mail avait potentiellement compromis des milliers de comptes et des dizaines de milliers d'utilisateur-ice-s de listes mails. Parmi les personnes touchées : des avocats et des experts techniques travaillant pour le Genoa Legal Forum [NDLT : la legal team de Gênes suite aux manifs anti-G8]. La police a donc pu avoir accès à des communications confidentielles de défense à propos des poursuites découlant des agissements de la police lors du G8. Cette violation a révélé une vérité brutale. A/I peut faire tourner son propre serveur, le configurer avec attention et refuser de stocker des logs identifiants, mais la machine physique reste dans le bâtiment de quelqu'un d'autre. Un fournisseur commercial peut donner accès au contenu du serveur aux autorités et dissimuler ce qui s'est passé.

A/I a retiré la machine de chez Aruba, l'a nettoyée et a restauré les services essentiels. Des questions parlementaires furent posées en Italie et au niveau Européen. Le collectif a voyagé dans tout le pays et à travers l'Europe pour expliquer la faille. Mais surtout, il a reconstruit le réseau.

Le plan R* : la répression devient architecture

Le résultat a été le plan R*, lancé en octobre 2005 : un réseau de « communication résistante ». Plutôt que de concentrer les services d'A/I sur une seule machine, le collectif a distribué les données chiffrées et les fonctionnalités entre des serveurs situés dans plusieurs pays. Les machines consultées par le public deviennent remplaçables. Les services peuvent être déménagés quand du matériel est saisi ou quand un hébergeur devient hostile. La perte d'un nœud ne peut plus exposer ou réduire au silence l'intégralité de la communauté. R* signifie réplication, redondance, résistance et autres mots commençant par R. Son architecture a été conçue non seulement pour survivre à des pannes mécaniques, mais aussi pour tenir bon face à des attaques politiques. A/I n'a pas prétendu qu'ils pouvaient garantir une sécurité parfaite. Au contraire, ils ont sans cesse rappelé aux utilisateur·ices de ne jamais accorder une confiance aveugle à un hébergeur, y compris A/I. Ils ont réduit les logs et les informations identifiantes au strict minimum, car une information qui n'existe pas ne peut être saisie. Ils ont encouragé les utilisateur·ice·s à chiffrer leurs communications parce que même l'architecture serveur la plus solide ne peut compenser les pratiques individuelles à risque.

Le collectif a transformé une opération de surveillance secrète en leçon d'infrastructure. La répression est devenue architecture.

Le Vatican, un jeu vidéo satirique, et la Norvège

La pression n'est pas retombée. En 2007, un homme politique italien demande la censure de Operation : Pedopriest, un jeu satirique dénonçant les efforts faits par l'église catholique pour enterrer les cas d'abus sexuels commis par le clergé. Le·a créateur·ice du jeu le retire temporairement pour épargner l'hébergeur. A/I en héberge alors une copie. Suite à une plainte déposée par une organisation de protection des enfants non-identifiée, un fournisseur

d'accès états-unien déconnecte l'intégralité du serveur de Noblogs. Après consultation des avocats, le fournisseur d'accès conclut finalement que la satire était légale et restaure l'accès au serveur. Le plan R* a permis que le contenu contesté reste accessible ailleurs et a évité une censure plus large. À ce moment-là, A/I est devenu un refuge important hors des réseaux sociaux commerciaux, alors en pleine émergence. Noblogs permettait à chacun-e de publier de manière indépendante, sans publicité, exploitation de données ou nécessité de lier le contenu à une identité légale.

Ses utilisateur-ices incluait des organisations du mouvement, des auteur-ices individuel-les, des dissident-es, des artistes et des travailleur-euses d'ONGs opérant dans des environnements dangereux. En 2008, A/I a reçu le prix de « Privacy Hero » du Progetto Winston Smith italien pour avoir créé des infrastructures de communication libres résistantes à la censure malgré de faibles ressources, des attaques techniques et des poursuites judiciaires à répétition. Puis, le 6 novembre 2010, la police norvégienne a copié les disques durs d'un serveur d'A/I à la demande de l'Italie. L'enquête faisait suite à des menaces et tags antifascistes ciblant les membres de l'organisation néofasciste CasaPound. Les autorités cherchaient des informations à propos d'une boîte mail. A/I avait déjà expliqué qu'ils n'avaient ni l'identité des utilisateur-ices ni des journaux d'activité, mais les enquêteurs voulaient apparemment vérifier si c'était vraiment le cas.

Des milliers de comptes ont été copiés au passage.

Le plan R* permis de restaurer les services ailleurs en environ deux heures. En moins de vingt-quatre heures, le réseau opérait de nouveau normalement. Les disques saisis étaient chiffrés et n'ont fourni aucune information utile. L'opération est devenue un scandale en Norvège. Des avocats, journalistes et associations de défense des droits numériques ont demandé la raison pour laquelle la police norvégienne avait copié les communications privées de milliers de personnes en réponse à une demande étrangère insuffisamment justifiée. L'enquête italienne a fini par être abandonnée. Là où une autre organisation aurait pu interpréter les perquisitions à répétition comme une preuve que son projet était impossible, A/I les a interprétées comme une

preuve que leur projet était nécessaire. Son histoire est documentée dans le livre du collectif, +KAOS : Ten Years of Hacking and Media Activism.

26 août 2026

La nouvelle attaque est d'un autre ordre. Le 26 août 2026, le département d'État des États-Unis [NDLT : l'équivalent états-unien du ministère des affaires étrangères] a désigné Autistici/Inventati comme organisation terroriste (Specially Designated Global Terrorist). Au même moment, le Bureau du contrôle des avoirs étrangers du département du Trésor (Office of Foreign Assets Control) a placé A/I sur la liste des Ressortissants Spécialement Désignés et des Personnes Refusées (Specially Designated Nationals and Blocked Persons list) sous l'ordre exécutif 13224. Ce n'est pas simplement une condamnation du gouvernement. Cela active l'un des systèmes d'exclusion économique les plus puissants au monde. Les États-Unis affirment que A/I fournit des architectures numériques spécialisées, des communications chiffrées et de l'hébergement pour des groupes antifascistes et autres mouvements radicaux, incluant des organisations déjà désignées comme terroriste par les États-Unis.

La déclaration publique du Trésor états-unien se concentre sur les services que A/I fournit : hébergement de sites à l'étranger, mail chiffrés, tchat, visio-conférence et l'infrastructure technique soutenant Noblogs. Cette déclaration décrit notamment la ligne politique antifasciste et anti-militariste de A/I, leur pratique de sélectionner spécifiquement des projets compatibles avec leur ligne politique et la mise à disposition d'infrastructure utilisée par le PKK [NDLT : Parti des travailleurs du Kurdistan]. Le Trésor états-unien considère l'hébergement de cette infrastructure comme un soutien matériel ou technologique au terrorisme. Le dossier du département d'État va encore plus loin, décrivant les attaques, les communiqués et publications qu'ils affirment être passés par les infrastructures de A/I. Leurs exemples incluent des revendications de sabotage de lignes de chemin de fer et de pipelines en Europe, d'attaques sur des infrastructures énergétiques, l'hébergement du groupe antifasciste Rose City Antifa, la lutte contre le projet de centre d'entraînement de la police à Atlanta, du groupe militant Jan's Revenge et des publications contenant des déclarations attribuées à des organisations armées.

Les déclarations publiques du gouvernement ne montrent pas que A/I a planifié ces actions, sélectionné des cibles, transféré des armes, dirigé les groupes cités ou rédigé les contenus hébergés sur ses systèmes. Ils ne précisent pas à quel moment A/I a eu connaissance d'un acte particulier ni si iels en avaient eu connaissance avant que ça ne se produise.

Au contraire, cette désignation défend une idée plus large et plus lourde de conséquences : construire des infrastructures de communications pour des mouvements radicaux peut être considéré en soi comme du terrorisme.

Cette théorie met à bas la distinction entre un fournisseur de services et un-e utilisateur-ice ; entre affinité politique et contrôle opérationnel ; entre protection de la vie privée et dissimulation d'un crime ; entre maintien d'une plateforme de publication de contenu et rédaction de tout ce qui est publié dessus. A/I n'a jamais prétendu être politiquement neutre. Iels ont construit cette infrastructure précisément parce que les mouvements radicaux avaient besoin d'un endroit où parler, publier et s'organiser au-delà des entreprises et du contrôle de l'État. Les États-Unis utilisent maintenant cette intention comme preuve contre elleux.

Suite : le 25 septembre

Puisque A/I est désormais considéré comme une organisation terroriste par les États-Unis, tous ses actifs détenus au États-Unis (possédés directement, ou contrôlés par un tiers) doivent être bloqués et déclarés à l'OFAC [NDLT : Office of Foreign Assets Control, un organisme chargé de faire appliquer les sanctions financières]. Sauf dérogation, les citoyen-ne-s et institutions états-unien-ne-s ont interdiction de fournir ou recevoir des fonds, biens ou services impliquant A/I. Ces restrictions s'appliquent aussi aux transactions qui passent par les État-Unis, même si les parties prenantes n'y résident pas. L'OFAC a accordé une dérogation temporaire qui autorise les transactions ordinaires nécessaires à la fermeture des relations existantes avec A/I, jusqu'au 25 septembre 2026, à 12h01. Les paiements dus au collectif ne peuvent pas lui être versés ; ils doivent être placés sur des comptes gelés. Après cette date butoir, une nouvelle autorisation sera nécessaire pour toute transaction. Le 25 septembre est donc la date à partir de laquelle les entreprises et individus résidant aux États-Unis sont supposés couper tout lien avec A/I.

Les conséquences pourraient être la perte :

- de comptes bancaires et moyens de paiement,
- d'accès aux dons et levées de fonds liées aux États-Unis,
- d'hébergement de serveurs, infrastructures de cloud et services de transit réseau,
- de noms de domaines et services associés,
- de comptes de certificats, de sécurité et d'envoi d'e-mails
- de services logiciels et de communication,
- de liens avec des fournisseurs non-états-uniens craignant des sanctions secondaires,
- d'accès aux services de A/I pour les personnes résidant aux États-Unis.

Les entités extérieures aux États-Unis n'ont pas à appliquer automatiquement les censures imposées par la loi états-unienne. Cependant, l'OFAC a menacé les institutions financières étrangères de sanctions secondaires si elles facilitent des transactions significatives pour le compte d'une entité désignée comme terroriste. Cette menace pourrait être aussi destructrice qu'une réquisition légale. Il est peu probable qu'une banque, un registrar [NDLT : une entité qui gère des noms de domaines] ou un hébergeur européen connaisse précisément les obligations qui lui sont imposées par la loi états-unienne. Ses juristes seront probablement enclins à considérer que maintenir des relations commerciales avec un petit collectif anarchiste italien n'en vaut pas la chandelle. Les institutions font fréquemment du zèle. Les fournisseurs pourraient fermer des comptes et révoquer des accès, quand bien même la loi ne les y oblige pas. Des organisations pourraient retirer des liens vers A/I, éviter de contacter ou interrompre des échanges avec A/I simplement parce que le nom du collectif apparaît sur une liste d'organisations terroristes.

C'est ainsi que les sanctions états-uniennes acquièrent une puissance mondiale : pas simplement par voie légale, mais aussi par une peur institutionnelle.

Plus largement, la cible est la communauté autour du serveur

Même si l'ajout sur la liste des organisations terroristes des États-Unis cible A/I, ses effets ne seront pas circonscrits au collectif. L'infrastructure d'A/I est

utilisée par des écrivain-es, organisateur-ices, chercheur-euses, artistes, collectifs de publications et personnes qui l'ont choisie précisément parce que les plateformes commerciales ne sont pas sûres, sont politiquement hostiles, ou conçues pour exploiter leurs données. Ces utilisateur-ices ne sont pas sanctionné-es automatiquement parce qu'ils ont une adresse mail chez A/I, ou publient sur Noblogs. Mais quand le fournisseur lui-même est placé sur la liste noire des organisation terroristes, un simple lien peut devenir un signal d'alarme. Une banque pourrait pinailler sur un paiement. Un hébergeur de mails pourrait limiter ou bloquer la distribution des emails. Un-e employeur, un flic à la frontière ou un enquêteur pourrait juger une adresse suspicieuse. Un-e journaliste pourrait hésiter à contacter une source. Un-e chercheur-euse pourrait éviter une archive. Un-e nouvel-le utilisateur-ice pourrait considérer qu'ouvrir un compte est trop dangereux. Rien de tout ça ne nécessite qu'un gouvernement ne poursuive qui que ce soit. L'ajout sur la liste produit à lui seul un no man's land de peur.

C'est une raison pour laquelle cette action pourrait être utile à l'État même si A/I reste en ligne. Les précédentes attaques tentaient d'atteindre le collectif à travers différentes machines, boîtes mails ou fournisseurs. A/I y a répondu en distribuant ses systèmes, en chiffrant ses disques et en retenant le moins d'informations possible. Ces pratiques ont rendu les traditionnelles saisies et mesures de surveillance moins efficaces. Les sanctions s'attaquent à un autre niveau : les relations qui permettent à l'infrastructure d'exister. Plutôt que de casser le chiffrement, le gouvernement peut contraindre les banques, les registrars, les centres de données, les entreprises informatiques et les utilisateur-ice-s à isoler le collectif. Plutôt que de prouver devant un tribunal que chaque utilisateur-ice est coupable, l'État peut rendre les contacts coûteux et légalement périlleux.

C'est l'État-surveillance qui opère à travers des intermédiaires privés. Le gouvernement n'a pas besoin de mettre un flic dans chaque salle de serveur quand les juristes, les banques et les plateformes peuvent être conduits à policer le réseau par eux-mêmes. Chaque institution va tracer sa propre frontière défensive, souvent plus large que la loi ne l'impose. Certaines pourraient demander davantage de documents d'identité, sauvegarder plus de logs, surveiller le contenu politique ou rejeter tout bonnement les projets de

défense de la vie privée. D'autres pourraient fermer des comptes à l'abri des regards, sans possibilité de contestation. La mise en application se dissout dans de multiples entités dont les décisions sont difficiles à voir, contester ou simplement documenter.

Les conséquences néfastes qui en résultent ne se limitent pas à la censure. Elles peuvent changer l'architecture de la communication du mouvement. De petits fournisseurs de services autonomes pourraient conclure que servir des petites communautés controversées impliquerait un risque existentiel. De plus grandes plateformes pourraient, elles, appuyer sur le fait que ce sont de nouvelles raisons d'étendre la vérification d'identité, la modération automatique et la rétention de données. Les utilisateur·ices pourraient migrer de l'infrastructure de confiance du mouvement vers des systèmes commerciaux plus faciles à surveiller, à cartographier, et auxquels il est facile de demander de fournir des documents. L'État gagne de l'influence, quand bien même il n'obtient pas les données en clair des disques chiffrés d'A/I : les gens prennent leurs distances les un·es des autres, les fournisseurs collectent plus d'informations et les relations sociales entre les dissident·es deviennent plus faciles à observer.

Ce précédent dépasse les projets spécifiquement anarchistes ou anti-fascistes. Si l'alignement politique avec les utilisateur·ices, les mesures de protection de la vie privée et l'hébergement de publications controversées peuvent être utilisées pour argumenter que l'infrastructure elle-même constitue une complicité, alors les fournisseurs de mails chiffrés, les sites de publication radicaux, les archives communautaires, les VPNs, les réseaux sociaux fédérés et autres hébergeurs indépendants ont tous des raisons de s'inquiéter. Les faits et lois seraient spécifiques à chaque fois. Le danger consiste à normaliser ceci : un fournisseur d'outils de communications n'est plus traité comme simple diffuseur avec ses propres droits et responsabilités, mais comme un complice de chaque acte que le gouvernement attribue à quiconque utilise ses systèmes.

Tout ça ne signifie pas que l'ajout sur la liste cible secrètement chaque utilisateur·ice de A/I, ni que toutes les conséquences envisagées adviendront. Le gouvernement américain n'a pas pris la peine d'expliquer sa stratégie au

delà des accusations dans les annonces. Mais la logique de l'action est visible. Il remplace une accusation ciblée contre des faits identifiables par une large pénalisation de l'infrastructure. La mise en application est déplacée du tribunal à une toile diffuse d'institutions précautionneuses. L'incertitude devient un instrument de contrôle. L'objectif immédiat est de supprimer A/I. Le message plus large est adressé à quiconque construit des systèmes de communication hors du contrôle étatique et commercial : cet abri que vous fournissez pourra être retenu contre vous.

A/I peut-il survivre à ça ?

A/I a vu la répression étatique arriver de loin.

Toute son infrastructure part du principe que :

les serveurs seront saisis ; les hébergeurs coopéreront avec la police ; les gouvernements demanderont des informations à propos des utilisateur·ices ; les entreprises censureront le contenu controversé ; certaines machines et sites d'hébergement deviendront inaccessibles ; les données et les services doivent donc être chiffrés, distribués et remplaçables.

Cette préparation compte. A/I est basé en Italie, pas aux Etats-Unis. Son infrastructure est distribuée dans plusieurs pays. Ses services sont maintenus par des personnes hautement compétentes. Il ne dépend pas d'un fournisseur unique, minimise les informations identifiantes et a plusieurs décennies d'expérience de restauration de services en urgence. Il n'a pas d'actionnaires, de siège ou d'employé·e-s à payer. Ses frais de roulement sont relativement modestes, et le fait que l'infrastructure soit maintenue par des volontaires donne à l'État moins de leviers que ce à quoi il est habitué. Il serait surprenant que le site web, le système de mails ou Noblogs disparaissent purement et simplement le 25 septembre. A/I est probablement parmi les mieux armés des projets informatiques de sa taille pour faire face à des saisies de machines ou à des censures ponctuelles.

Mais ceci n'est pas une simple descente de police.

Le plan R* a été conçu pour faire face à la disparition de serveurs. Il ne peut pas à lui tout seul, empêcher les banques de bloquer l'argent, les registrars de suspendre les domaines, ou les entreprises aux quatre coins du globe de révoquer les services par peur des mesures de rétorsion états-uniennes.

L'ajout sur la liste cible le tissu autour des serveurs :

- les banques ;
- les dons ;
- les domaines ;
- les contrats avec des hébergeurs ;
- la bande passante ;
- les certificats ;
- les dépendances logicielles ;
- les relations avec des institutions internationales.

A/I a déjà survécu à l'isolation technique. Les États-Unis tentent maintenant une excommunication financière et institutionnelle. Les services proposés sont, certes, résilients, mais la capacité de les financer, de remplacer l'infrastructure et de participer à l'environnement technologique plus large, encourrent un risque bien plus grand. Ce qui adviendra après le 25 septembre dépendra donc non seulement de l'architecture qui héberge les données de A/I, mais aussi de la solidarité avec le collectif lui-même.

La mise-au-silence n'est pas pour le 25 septembre

L'ajout sur la liste des organisations terroristes vise à isoler. La réponse doit être une solidarité informée, indépendante et rigoureuse. Les personnes qui résident aux États-Unis ne doivent pas improviser de dons, déguiser des paiements, ou faire parvenir des ressources par d'autres personnes, organisations, monnaies ou pays. Cela pourrait les exposer, eux, les intermédiaires, voire A/I, à des sanctions. Les interdictions pourraient aussi s'étendre au-delà des ressources financières : assistance technique, traduction, plaidoyer, événements de soutien ou autres services rendus pourraient impliquer un risque légal pour les personnes apportant leur soutien.

Mais le 25 septembre n'est pas une date à laquelle disparaître en silence. Enquêtes indépendantes, communiqués, manifestations et débats politiques restent possibles. Nous pouvons raconter l'histoire de A/I, démonter les affirmations du gouvernement, contacter des journalistes et des organisation de défense de libertés et s'organiser indépendamment contre la criminalisation d'infrastructures de communication résistantes. L'essentiel en pratique est de parler et agir pour A/I sans lui fournir de fonds ou de services directement. Les limites précises sont difficiles à établir. Quiconque chercherait à faire des levées de fonds, remplacer l'infrastructure, déployer un miroir publique ou fournir une assistance technique directe devrait s'assurer d'un conseil qualifié à propos des sanctions. Un document de février 2025 concernant le soutien matériel dans le cadre de restrictions de l'OFAC met en garde contre le fait que même des soutiens légalistes peuvent attirer la surveillance, des enquêtes, des restrictions d'accès aux États-Unis ou des litiges. Si les flics vous questionnent, ne répondez pas à leurs questions et contactez un avocat.

Cet article propose une analyse politique, pas un conseil légal.

Ce que les soutiens peuvent faire d'ici au 25 septembre

Racontons l'histoire. Partagons l'histoire d'A/I : les hacklabs, Paranoia, Gênes, les tounées KAOS, la victoire Trenitalia, la faille Aruba, le plan R*, Noblogs et la saisie Norvégienne. Ne laissons pas le récit étatique devenir le seul témoignage public de ce qu'est A/I. Construisons une coalition de défense. Demandons aux collectifs d'hébergement indépendants, aux organisations de défense des libertés numériques, aux hacklabs, aux projets de logiciel libre, aux librairies radicales, aux éditions indépendantes, aux journalistes, aux juristes, aux chercheur-euses et aux utilistateur-ices de répondre publiquement. Préservons les archives. Les serveurs peuvent être saisis. Les domaines peuvent être suspendus. Les hébergeurs peuvent paniquer. Sauvegardons les écrits de Noblogs publiquement accessibles et ayant une importance historique, ainsi que les manifestes d'A/I, les documents techniques et juridiques, et l'histoire du mouvement. Enregistrons les URL sources, les auteur-ices, les dates de publications et de consultation. Respectons la confidentialité, le droit d'auteur et les demandes de suppression. N'accédons pas à des comptes privés et respectons les mesures de sécurité. La

préservation individuelle, l'archivage pour la recherche ou la presse n'impliquent pas les mêmes enjeux qu'opérer publiquement une infrastructure de remplacement ; n'importe qui envisageant l'hébergement d'un miroir public devrait d'abord chercher des conseils qualifiés.

Documentons les excès de zèle. Répétons les entreprises, banques, registrars, plateformes et institutions qui mettent fin à leurs services ou suppriment du contenu. Préservons les déclarations et les correspondances. Les archives publiques doivent montrer dans quelle mesure cette désignation va au-delà de sa formulation officielle. Exigeons des réponses. Demandons aux groupes de défense des libertés numériques, aux institutions européennes et aux responsables politiques si ils vont laisser des sanctions américaines démanteler un collectif de communication italien. Demandons quelles protections existent pour les infrastructures, utilisateur-ices et archives européennes. Organisons-nous de manière indépendante. Proposons des discussions publiques sur les infrastructures autonomes, les sanctions, la surveillance et les lois sur le soutien matériel. Publiions des explications de la situation. Enseignons le chiffrement. Soutenons le travail indépendant sur les droits s'opposant aux désignations de terrorisme à tout va. Préparons un soutien matériel légal. A/I a historiquement survécu grâce aux dons, mais les soutiens aux US ne devraient pas envoyer ou faire parvenir de l'argent tant que la désignation de terrorisme s'applique sans une autorisation claire. Les organisations de défense des libertés numériques et de soutien juridique peuvent chercher des mécanismes de soutien légaux, et les potentielles procédures de retrait de la liste.

Écoutons attentivement les réponses publiques d'A/I [NDLT : le blog du collectif est toujours accessible], tout en maintenant notre soutien légalement indépendant. Les déclarations du collectif devraient nous servir de référence sur la manière de raconter son histoire et sa situation. Toute campagne coordonnée, canal de collecte de fonds ou service direct demande un examen juridique distinct. Notre objectif immédiat est de rendre A/I impossible à faire disparaître en silence.

Le réseau nommé solidarité

A/I a survécu aux tentatives de censures des grandes entreprises, aux accès secrets de la police, à la saisie de disques, aux hébergeurs hostiles, aux attaques de parlementaires et aux enquêtes internationales. L'affaire Trenitalia a produit des miroirs et une victoire juridique. L'affaire Aruba a produit le plan R*. La censure des hébergeurs a produit de la redondance. La saisie norvégienne a montré que le réseau pouvait être remonté en quelques heures.

Chaque tentative d'isoler le collectif a diffusé la connaissance sur le fonctionnement de la surveillance et de la censure. Chaque attaque est devenue une opportunité de former plus de personnes sur comment se protéger collectivement. Les États-Unis ont maintenant transformé cette histoire en un test mondial. Ce n'est pas seulement la survie d'un collectif de hackers italiens qui est en jeu. Il s'agit de savoir si maintenir de l'infrastructure pour les mouvements radicaux peut être considéré comme du terrorisme ; si la protection de la vie privée peut être redéfinie comme une dissimulation ; si refuser de collecter des informations personnelles peut être présenté comme une obstruction ; et si un hébergeur peut être tenu politiquement et juridiquement responsable de chaque texte, tactique et revendication transmis au travers de ses machines.

A/I a passé vingt-cinq ans à se préparer au jour où un de ses serveurs disparaîtrait. Iels savent comment remplacer une machine, déplacer un service, restaurer des données chiffrées et continuer à opérer après le débranchement d'une prise par la police ou un hébergeur. Les États-Unis tentent quelque chose de différent. Ils essayent d'intimider les banques, les hébergeurs, les registrars, les fournisseurs d'infrastructure et les soutiens à travers le monde pour qu'ils abandonnent le collectif. Leur réussite dépendra en partie de l'infrastructure d'A/I.

Elle va aussi dépendre de nous.

D'ici au 25 septembre, préservons l'histoire. Partageons-la. Construisons une coalition. Documentons l'isolation. Enseignons les outils. Préparons une défense légale. Ne laissons pas l'État américain discrètement établir que construire des infrastructures respectant la confidentialité pour la contestation

est en soit un acte de terrorisme. Il y a vingt-cinq ans, dix personnes se sont rassemblées autour d'une machine de récup' et ont délibérément pris trop de temps pour la configurer parce que tout le monde dans la pièce était censé apprendre. Cela reste la leçon. Ne laissons pas la connaissance aux expert-e-s.

Ne centralisons pas l'infrastructure. Ne laissons pas les cibles se retrouver seules.

Le premier serveur s'appelait **Paranoïa**.

Le réseau qu'il a créé s'appelle **solidarité**.

Télécharge [le livre d'A/I, +KAOS](#), sur l'histoire des travaux du collectif, disponible gratuitement.

Télécharge leur « [Media Kit](#) » visuel pour les réseaux sociaux, guides d'archivage, encarts de presse, modèles, et flyers si toi ou ton collectif veut montrer sa solidarité avec A/I ou en savoir plus.

Généalogie d'une catastrophe : la science écologique

Publié le 2026-09-01 07:07:36

Extrait de la 2^e édition de Nature et anarchie (Jack Déjean, 2022)

Il y a une généalogie à faire de la notion d'« écologie ». Ce texte essaie de s'y employer, allant d'Ernst Haeckel le raciste à Bruno Latour l'atterrisseur, en passant par les cybernéticiens et sa star James Lovelock ou encore le GIEC. Le terme même d'« écologie » est ainsi pollué par une pensée de la quantification et de la machine. On est loin de la saine sensibilité envers les milieux de vie, ses plantes, ses animaux, ses paysages et ses odeurs, nous entourant. Au passage, le texte s'emploie à critiquer la notion à la mode de résilience – nouvelle forme de la logique social-darwiniste de l'adaptation.

Ce chapitre, inclus dans la dernière partie intitulée « Face à face avec l'ennemi et ses faux critiques » du livre Nature et anarchie, succède à celui invitant à « se défaire d'une civilisation et de son rapport à la nature », et précède celui critiquant l'écologie politique (« un autre monde de merde est possible, les écologistes le construisent »). Cette partie se termine sur les vertus de l'agir cherchant à se défaire des chaînes énergétiques et technologiques, par l'action directe dans ses diverses formes, dans une perspective révolutionnaire.

brochure à télécharger :

L'été n'est pas fini Appel à une assemblée pour s'organiser après cette période de canicules et d'incendies



Publié le 2026-09-01 08:06:31

L'été n'est pas fini Appel à une assemblée pour s'organiser après cette période de canicules et d'incendies

Nous avons suffoqué tout l'été et nous savons que ça va recommencer. Pour ceux qui auraient estivé dans les catacombes ou fait l'autruche la tête dans le sable, faisons le décompte : 4 vagues de chaleur, 5 canicules, 10 % de la forêt de Fontainebleau qui flambe et en tout 119 000 ha de forêt partis en fumée en France depuis le début de l'année. Et puis les records absolus qui tombent : juillet 2026 deuxième mois le plus chaud jamais enregistré à l'échelle mondiale, le Rhin et le Danube à leur niveau le plus bas jamais mesuré, 43% des petits cours d'eau français en rupture d'écoulement voire d'assecs (du jamais vu également). Au-delà de ces tristes records, il y a aussi ceux qui ont perdu leurs maisons au Porge lorsque les pompiers protégeaient celles des millionnaires sur la presqu'île du cap Ferret, ceux qui ont perdu la vie dans les canicules extrêmes en Allemagne, en France, en Espagne, en Tunisie, et enfin les milliers d'animaux non-humains morts brûlés dans les énormes incendies en Andalousie, au Canada, en Algérie, dans le Bordelais. On ressent et on parle déjà d'autres types d'impacts. Sur nos facultés mentales, notre paresse, les maladies, pour penser et faire quoi que ce soit. Sur nos moments

de sociabilité et de rencontres dans des espaces, extérieurs comme intérieurs, de plus en plus irrespirables. Pour sortir du désespoir et de la peur, alors que la rage bouillonne comme nos corps dans nos passoires thermiques.

L'État et ceux qui le font fonctionner cherchent des coupables. Outre les personnes ayant mis le feu volontairement pour différentes raisons (conflits d'usage, de voisinage, pyromanie), des personnes se sont retrouvées poursuivies pour incendie involontaire. En Île-de-France, la justice met en examen et place sous contrôle judiciaire deux ouvriers à l'origine du départ de feu dans la forêt de Fontainebleau. Leur tort ? S'être fait exploiter sous 40 degrés sur les travaux de l'autoroute A6 et avoir provoqué des étincelles avec une disqueuse pour couper des glissières de sécurité. Cette chasse au responsable tout trouvé a comme un goût de foutage de gueule... Ce qui crée les conditions pour que le feu se propage c'est le système capitaliste dans lequel nous vivons, ses industries polluantes dont nous dépendons et grâce auxquelles des patrons s'enrichissent au détriment des quelques espaces sauvages restants, des animaux, des arbres, de notre santé ; en somme, du vivant et de notre autonomie à tous.tes.

Il est vain d'attendre d'un gouvernement quel qu'il soit de changer radicalement la donne sur le processus en cours, de s'épuiser à lui exercer une pression ou de s'engager soi-même en espérant changer la politique de l'intérieur. D'ailleurs, ces vagues ont touché tellement de gens que des questions urgentes apparaissent encore plus clairement : Quels coups peut-on porter à ce désastre qu'ils appellent « progrès » ? Comment mettre la machine hors d'usage et vivre sans elle ? Certain.es n'ont pas attendu l'intervention de l'État pour agir en solidarité avec ceux touchés par les dernières « catastrophes ». À ce titre, on peut s'inspirer notamment des actions des habitant.es de Valence et alentours lors des inondations en 2024, des compagnon.nes grec.ques qui s'organisent de manière autonome depuis des années pour lutter contre les incendies, des personnes qui se sont bougées cet été pour aller porter leur aide aux animaux des forêts en flammes.

L'été n'est pas fini et pourtant on sent poindre le retour à la normale inhérent à la rentrée du métro boulot dodo. Plutôt que d'oublier cette rage qui nous a saisi, pour combattre la canicule des années à venir, nous proposons de nous

retrouver le **21 septembre à 18h30, Aux Buttes-Chaumont, sur la pelouse proche de l'entrée face à la mairie du 19e**. On pourra discuter de nos envies d'actions pour lutter contre les responsables du ravage de la planète et les profiteurs de canicules, se partager des expériences d'auto-organisation et de solidarité face aux désastres climatiques, se demander comment se décaler de notre propre anthropocentrisme, pour mieux prendre en compte les autres êtres vivants et enfin comment rester offensif en ville dans un contexte de canicule où on cuit.

Appel urgent à la solidarité avec les manifestant-e-s récemment détenu-e-s en Indonésie

Publié le 2026-09-02 18:08:01

31 août 2026

Ce qui suit est une compilation de 3 textes courts envoyés par Palang Hitam / la Croix noire anarchiste d'Indonésie à l'Assemblée anti-carcérale de Paris & environs, appelant à la solidarité avec plus de 320 compagnon-ne-s détenu-e-s à Jakarta depuis plusieurs jours.

Elle commence par un appel à la solidarité, suivi d'éléments de contexte concernant ce récent soulèvement, et se termine par une demande de faire pression sur des organisations d'aide juridiques refusant d'assister les détenu-e-s.

Au vu de la fermeture partielle du nom de domaine nublogs.org, dont tellement de nos compagnon-ne-s dépendent pour relayer ce genre d'appels, nous vous demandons de diffuser cette texte en main propre, par exemple lors de rassemblements anarchistes, par mail ou encore sur des sites qui ne s'appuient pas sur le nom de domaine noblogs.

Les commentaires entre [crochets] viennent de nous.

— Des participant-e-s à l'assemblée anti-carcérale de Paris & environs

[Palang Hitam peut être contacté directement par mail: palanghitam [at] riseup.net. Il est aussi possible d'écrire à l'Assemblée anti-carcérale de Paris & environs pour coordonner des actions et événements solidaires, depuis la France, avec les compagnon-ne-s indonésien-ne-s : paname-anticarcerale [at] riseup.net]

Appel de Palang Hitam, 29 août 2026 :

Suivant les désordres de cette semaine [qui ont commencé le 27 août], environ 320 compagnon-ne-s sont actuellement détenu-e-s à Porto Metro Jaya [la police régionale responsable de la métropole de la Grande Jakarta]. Pour le moment, seulement un-e avocat-e est de garde.

Nous sommes en train de récolter des fonds de toute urgence et de chercher des avocat-e-s supplémentaires pour fournir l'aide juridique et accompagner les détenu-e-s.

Si vous pouvez fournir un soutien juridique, aider à financer les avocat-e-s ou bien nous mettre en lien avec ceux qui peuvent le faire, contactez-nous.

Pas de discours. Pas de slogans. Faites juste en sorte que les détenu-e-s ne traversent pas cette épreuve seul-e-s.

Pour l'Anarchie.

Quelques notes à propos des émeutes et de la répression du 27 au 30 août

Mesures préventives, le 26 août 2026

[Le 27 août, une importante manifestation nationale se tenait devant le parlement à Jakarta, appelée par plusieurs organisations de la société civile un an après, quasiment jour pour jour, le début du soulèvement de 2025. Pour rappel, en août 2025, ce qui a aussi commencé comme une manifestation devant le parlement est devenu une insurrection dans tout le pays après qu'un

véhicule blindé des flics renverse un conducteur de moto-taxi. Ce à quoi les manifestant-e-s ont riposté en s'en prenant aux flics, aux résidences des députés et d'autres bâtiments de l'Etat. La police a arrêté plus de 3,000 personnes dans les mois suivants.]

Le 26 août 2026, plusieurs personnes sont arrêté-e-s lors d'une tentative d'atténuation de la révolte la veille de la manifestation. Leurs domiciles sont perquisitionnés. Parmi elleux, une personne est interrogée à domicile, pendant que deux autres sont amené-e-s à la Polda pour l'interrogatoire, puis relâché-e-s le soir du 27 août 2026.

D'autres mesures préventives ont aussi été prises de façon arbitraire et indiscriminée lors d'une soirée caritative pour récolter de l'aide humanitaire destinée aux victimes du tremblement de terre dans la province de Nusa Tenggara Est [le 15 août, qui a coûté la vie à plus de 100 personnes] à Kalimalang, Bekasi la nuit du 26 août. 65 personnes sont alors amenées à Polda.

Selon les récits de plusieurs personnes, certain-e-s ont subi des tentatives de hacker leurs boîtes mail vérifiées et leurs comptes WhatsApp, apparemment par l'unité cybercriminelle de la police.

Manifestation et Émeutes, 27 Août 2026

Du matin à l'après-midi, la manifestation aux portes de DPR [Dewan Perwakilan Rakyat, ou littéralement le « Conseil représentatif du peuple », qui est l'une des deux chambres qui constituent le parlement en Indonésie] est restée pacifique. Après la dispersion de la manifestation, dans l'après-midi, une grande marche d'étudiant-e-s en direction de DPR a été stoppée par un barrage de police.

De la fin d'après-midi à la soirée, beaucoup de manifestant-e-s encore présent-e-s sur le parcours ont subi la répression de la police. Plus tard dans la nuit, le gouvernement a déployé des organisations de masse et des voyous à leur solde, qui font partie d'un groupe formé par l'État appelé Pam Swakarsa (un groupe paramilitaire formé en 1998 par l'armée indonésienne pour réprimer les

actions et manifestations étudiantes). Au moins sept camions transportant ces groupes ont été déployés sous escorte policière.

La situation est devenue tendue quand le groupe Pam Swakarsa a mené une attaque armée contre des manifestant-e-s. Iels se sont défendu-e-s et des affrontements ont eu lieu, accompagnés d'incendies à divers endroits de la rue, de dégâts faits à des bâtiments publics dont des postes de police et des bâtiments du gouvernement autour des zones de confrontation, et des dégâts contre les camions qui transportaient les groupes de Pam Swakarsa.

Les émeutes et affrontements ne pouvaient pas être évités, et ont fait des victimes. Un civil a été tué après avoir été tabassé par des membres des organisations de masse et des voyous payés, tandis que plusieurs autres ont été blessé-e-s, certain-e-s gravement.

La résistance des manifestant-e-s, qui, aux côtés des chauffeur-euses de moto-taxi par application, ont poursuivi des membres des organisations de masse jusqu'à l'après-midi du 28 août 2026.

La situation après les émeutes, 28 août 2026

Les affrontements à Pejompongan (un quartier résidentiel de Jakarta) ont commencé à diminuer et la situation est devenue plus stable aux alentours de l'après-midi. Cependant, d'après des informations que nous avons reçues, des réseaux à la base ont organisé, comme mesure préventive, des patrouilles de sécurité indépendantes et bénévoles dans les coins de Pejompongan où les affrontements ont eu lieu. C'est aussi dans ce quartier que la personne décédée vivait. Les rondes ont été menées en anticipation de possibles attaques par le groupe Pam Swakarsa.

L'esprit de résistance subsiste, 29 août 2026

La solidarité à la base a continué à croître, impliquant différents partis de la société, comme par exemple des groupes de supporters de football. Des manifestant-e-s ont appelé à riposter contre les locaux d'une des organisations de masse qui fait partie du groupe (civil paramilitaire) Pam Swakarsa.

Cependant, la tentative a échoué à cause de limites au sein des manifestant-e-s, et l'absence de repérage et de plans stratégiques par celles et ceux qui comptaient envahir les locaux de l'organisation.

L'organisation a ensuite commencé à mener des campagnes de terreur et d'intimidation contre un-e individu-e, associé-e au compte d'un mouvement populaire de base qui avait appelé à résister et à envahir les locaux de l'organisation.

Arrestations et criminalisation de manifestant-e-s, 30 Août 2026

En plus des arrestations de la nuit du 26 août, dont certaines personnes ont depuis été libérées et d'autres restent détenues à Polda Metro Jaya, il y a eu des arrestations lors de la manifestation du 27 août.

D'après les informations que nous avons reçues, plus de 300 personnes ont été arrêtées en lien avec la manifestation du 27 août.

Appel à mettre la pression sur les organismes d'aide juridique

Nos compagnon-ne-
s sur le terrain témoignent que les organismes d'aide juridique – dont LBH [l'institut d'aide juridique de Jakarta, une ONG qui fournit de l'aide juridique aux personnes pauvres, illettrées et/ou appartenant à des minorités opprimées depuis 1969, qui est aussi impliquée dans le fait de mener des actions juridiques « pour la justice sociale » et « politiquement controversées/chargées » dans l'optique de changer des lois et réglementations] et YLBHI [la fondation indonésienne d'aide juridique, qui gère différentes branches de LBH à travers le pays et est engagé pour les droits humains] – se montrent réticentes à activement représenter les personnes arrêtées lors des manifestations qui sont étiquetées comme « anarchistes », sauf si celles-ci sont déjà des militant-e-s connu-e-s ou populaires sur les réseaux sociaux.

C'est particulièrement préoccupant compte-tenu du fait que ces organismes sont financés par des ressources publiques et, dans certains cas, des donateur-ices internationaux-les. Si on leur confie des ressources pour

défendre l'accès à la justice et aux droits humains, cette responsabilité ne devrait pas disparaître quand les détenu-e-s sont impopulaires, politiquement gênant-e-s, ou ne disposent pas de visibilité publique.

Nous demandons à nos ami-e-s et compagnon-ne-s hors de l'Indonésie de contacter LBH et YLBHI pour leur mettre la pression afin qu'ils fournissent une aide juridique immédiate aux 300+ personnes actuellement détenues à Polda Metro Jaya.

La situation est urgente : d'après les informations sur place, un seul avocat est actuellement présent pour défendre et accompagner des centaines de détenu-e-s.

La justice ne doit pas dépendre de qui buzze sur les réseaux sociaux. Ils devraient agir maintenant – et non pas seulement après que les détenu-e-s fassent les grands titres.

LBH. Jakarta:

keluhsaran@bantuanhukum.or.id

Legal Aid Institute (LBH) Jakarta

Jl. Pangeran Diponegoro No.74, RT.9/RW.2, Pegangsaan, Kec. Menteng, Kota Jakarta Pusat, Daerah Khusus Ibukota Jakarta 1032

Numéro de téléphone : (021) 3145518

YLBHI:

Jl. Pangeran Diponegoro No.74, RT.2/RW.6, Kenari, Kec. Menteng, Kota Jakarta Pusat

Numéro de téléphone : (021) 3929840

Assemblée ouverte de la caisse de solidarité Kaliméro

Publié le 2026-09-03 06:28:00

Kaliméro est une caisse et une assemblée solidaire des prisonnier-e-s de la guerre sociale. La prochaine aura lieu le jeudi 10 septembre à 18h et se tiendra au 19, rue burnouf à Paris (19^e).

La prison est un des rouages de ce système basé sur l'exploitation et la domination que nous voulons raser au sol, c'est pourquoi nous envoyons des mandats à celles et ceux accusé-e-s d'actes de révolte dont nous sommes solidaires.

Une caisse de solidarité a besoin de continuité. Nous n'avons ni sponsor, ni mécène, aussi avons-nous convenu d'un rendez-vous par mois pour collecter des sous pour alimenter la caisse. Ces rencontres sont également l'occasion d'échanger sur nos pratiques face à la répression, d'assurer le suivi des différentes histoires et de discuter des situations qui se présentent. Elle est également un moment de discussion autour des possibles moyens d'esquive, de résistance et d'auto-organisation offensive contre la machine judiciaire et carcérale.

Dans un souci de régularité, ces rencards ont été fixés le 2^e jeudi de chaque mois.

Pour envoyer de l'argent, pour demander des informations, ou pour être tenu-e-s au courant des prochains rendez-vous de la caisse et être inscrit-e-s sur la mailing-list de Kaliméro, écrivez à [kalimeroparis\(at\)riseup.net](mailto:kalimeroparis(at)riseup.net)

Après de la prison pour un banderole : un procès inédit sous X qui finit en relaxe.

Publié le 2026-09-03 12:18:00

Le 6 juillet, 8 camarades étaient jugé.es à Valence pour un banal blocage de route au moyen d'une banderole. 4 d'entre eux n'avaient toujours pas donné leurs identités et étaient donc jugé.es avec des identités assignées par la reconnaissance faciale ou arbitrairement par les renseignements, se soldant par de nombreuses erreurs. Malgré des recherches assez avancées auprès des avocat.es et réseaux militants, on n'avait trouvé aucun précédent de ce type, donc voici un petit récap' à toute fins utiles.

Comme le parquet général a fait appel, il y aura un second jugement par la cour d'appel de Grenoble qui pourra remettre en question l'ensemble des conclusions présentées ici.

Le dossier est particulièrement complexe tant les premières procureures en charge du dossier ont fait du zèle. Ici, on se concentre surtout sur la question du fichage et pas sur le blocage en tant que tel, ni sur le récit de la répression en gav ou en prison.

Le résumé des éléments clés sont en fin d'article

SYNTHÈSE DES FAITS :

Le jeudi 14 mai, 8 personnes bloquent un pont névralgique de Valence avec une banderole, et 2 personnes se suspendent au dessus de l'A7. Dans le cadre d'un week end de mobilisation contre le projet de déviation routière de St Péray.

Sur le pont, il est 6h30 et le trafic est très faible. En 5 minutes une première voiture de flics arrive mais l'action se poursuit. Sous le pont, sous les "écureuil.les", une voie est banalisée sur l'A7 par les flics et les agents d'autoroute ce qui crée de gros bouchons en ce WE de pont. Après 1h de laisser-faire, 6 personnes sont interpellées sur le pont et les 2 "écureuil.les" sont capturé.es autour de 8h30 par la [CNAMO](#)*.

En garde à vue, 7 des 8 interpellé.es gardent le silence, y compris sur leurs identités, et refusent la prise de signalétique (photos, empreintes). Les auditions, en présence de leur avocat, sont filmées à la demande du parquet, ce qui est inédit pour ce type de profil (personnes majeures + "petit" délit). Plus tard iels apprennent sur les PV des flics que des captures d'écrans prélevées de ces enregistrements ont servi à de la comparaison faciale avec le TAJ, ou qu'elles ont été envoyées à un services de police du coin pour avis (probablement les renseignements territoriaux).

"A l'avenir on zieutera sur la table si y'a pas une caméra qui est déjà en train de filmer avant de s'asseoir pour une audition."

Par la suite, 3 personnes se voient assigner une identité en procédure par comparaison faciale algorithmique avec le TAJ. Et 2 autres via une comparaison photo envoyée par un service de la police nationale de la Drôme. Si ce service mystère prend la peine d'utiliser le conditionnel dans son PV, la suite de la procédure se passera de ces précautions. Une 6^e identité est assignée sans aucune précision dans les PV, ni photo de comparaison. La 7^e personne silencieuse reste sans identité assignée.

A partir de là, en plus des numéros abritaires initiaux (XH1, XH2, XF1...), les procès verbaux utilisent les identités assignées et appellent les camarades avec ces noms là.

Après 36h de GAV et avant le déferrement du vendredi soir, 1 personne (faussement) reconnue par les renseignements et la 7^e personne silencieuse donnent finalement leurs vraies identités. Le parquet requiert le placement en détention provisoire des 8 interpellés (pour une banderole), et la Juge de la Détention et des Libertés le suit pour les 5 qui n'ont pas confirmé leur identité et place en contrôle judiciaire les 3 autres (couvre feu, interdiction de paraître à Valence où certaines travaillent, etc). Les 5 passeront 3 nuits en maison d'arrêt avant leur comparution immédiate (**CI**) du lundi, poursuivi.es pour entrave à la circulation, mise en danger de la vie d'autrui et refus de signalétique (photo/empreinte + ADN).

Avant l'audience de la **CI**, une des personnes incarcérées qui s'était vue attribuer une mauvaise identité par le TAJ, a donné sa réelle identité à la maison d'arrêt.

En comparution immédiate, devant le fiasco de la révélation de deux mauvaises identités et dans le doute évident des autres (âge délirant etc), le parquet demande un report pour continuer ses recherches sur les identités et demande, sans argumenter, le maintient en détention provisoire. Le tribunal accepte le report, demande de poursuivre l'enquête et lève toutes les détentions et les contrôles judiciaires. Nos camarades sont libéré.es le lundi à 20h après un passage en prison pour la levé d'écrou (=les papiers de sortie de prison).

Pendant ce délai de report, **le seul acte d'enquête réalisé est le croisement avec le TAJ, des empreintes prélevées en prison** (c'est obligatoire pour les détenu.es). Mais les matons des deux prisons (Valence et Lyon-Corbas) communiquent des scans illisibles ou tout noircis, et les procès verbaux des enquêteurs expliquent qu'ils ne peuvent rien en tirer.

L'audience du 6 juillet se déroulera donc sans plus de précisions pour les 4 silencieux.ses. 3 d'entre elleux décideront quand même de se présenter à l'audience afin de s'exprimer sur la lutte et la répression. Mais maintiendront leur silence quant aux questions sur leur identité, leur taf, logement, famille etc.

Pendant l'audience, l'avocat prouve qu'une des identité assignée est fausse en présentant un relevé bancaire correspondant à la période de détention et la pièce d'identité de la personne faussement poursuivie. Cette troisième identité disqualifiée renforce le discrédit sur la procédure. **A noter que cette personne usurpée avait pourtant demandé et obtenu l'effacement de son TAJ, donc sa photo n'aurait pas dû s'y trouver.**

LES REQUISITIONS

La procureure, manifestement en mauvaise posture, insiste pour que les personnes soient condamnées et persiste à demander de la taule pour une banderole : trois mois de prison avec sursis et 500 € d'amende. Et ce, malgré les erreurs manifestes concernant leurs identités, arguant qu'ils devront « gérer avec leur conscience » le fait de faire condamner de mauvaises

personnes à leur place (sic). Y compris donc la personne usurpée dont on sait qu'elle faisait ses achats à l'autre bout de la France pendant les 5 jours d'enfermement.

LE JUGEMENT

Le tribunal accepte la demande de nullité des avocat.es : il estime notamment que les flics ont procédé au recueil des photos des prévenus sans accord ni information préalable des personnes concernées, en utilisant un stratagème dissimulé pour les identifier, ce qui constitue "une preuve déloyale" en droit. Et la police ne pouvait pas utiliser les films d'audition pour la reconnaissance faciale car cela équivaut à une prise de signalétique de force, ce qui n'est possible que pour des délits réprimables de 3 ans de taule ou plus, et sous réquisition du parquet (article 55-1 du Code de procédure pénale). Les éléments de procédure obtenus grâce à ces procédés sont donc annulés.

Par ailleurs, le tribunal considère qu'il ne peut pas juger une personne sans preuve suffisante de son identité. Les 2 qui ont obtenu la nullité de la reconnaissance faciale et les 2 autres qui se sont vu attribuer une identité par les renseignements ou sans méthode connue sont donc relaxées. A ce stade rien n'indique si les identités assignées étaient vraies ou fausses.

Concernant les 4 autres personnes dont l'identité était désormais connue à l'audience : Sur la signalétique :

- Elles ont été relaxées pour le refus d'ADN (relevé biologique) parce qu'aucun procès verbal ne mentionnait ce refus. Le parquet avait fait un amalgame entre "signalétique" et "relevés biologiques" et avait poursuivi les inculpé.es pour les deux. Et les copaines ont souligné à l'audience qu'on ne leur avait jamais demandé le prélèvement ADN.
- Elles ont aussi été relaxées pour le refus de signalétique (empreintes/photo), car aucun procès verbal ne mentionnait qu'elles avaient été informées que le fait de refuser de donner sa signalétique était un délit. A noté que dans son réquisitoire, la proc avait même demandé la condamnation pour refus de signalétique de la seule personne qui avait accepté photo et empreinte pendant la GAV...

Sur les faits de blocage :

- Les copaines ont été relaxé.es pour "mise en danger de la vie d'autrui". Les juges ont souligné que c'est un délit qui demande que le parquet justifie quelles lois ou règles de sécurité ont été délibérément enfreintes pour mettre en danger la vie d'autrui, ce que la procureure n'avait même pas pris le soin de faire dans son réquisitoire.
- Iels ont été relaxé.es pour l'entrave à la circulation au nom de la liberté d'expression. Le tribunal a estimé que l'infraction était caractérisée, mais avec une nuisance limitée, sans "violence" ou rebellion, avec un motif lisible et d'intérêt général. Donc dans la droite ligne de la jurisprudence récente et des textes européens, entrer en voie de condamnation aurait constitué une "atteinte disproportionnée à la liberté d'expression et de manifestation".

Précisions concernant l'appel : suite au jugement, le procureur de Valence n'a pas fait appel dans ce délai de 10 jours. Cependant le parquet général de la cour d'appel de Grenoble s'est saisi du dossier et a lui-même fait appel au 20^e jour (délai maximum pour le parquet général). Donc l'ensemble du dossier sera de nouveau jugé avec possiblement de nouvelles conclusions. Ce type d'appel, relativement rare, serait un signe que le procès a eu un certain écho politique et juridique. Et peut être que la jurisprudence sur l'usage de la reconnaissance faciale que cela implique ne satisfait pas les magistrat.es haut placé.es ... De notre côté ou de celui du parquet, cette affaire a de grandes chances de finir en Cassation.

A RETENIR :

- La reconnaissance faciale c'est de la merde, ça on savait, mais en plus ça marche mal. Leur logiciel et les services de renseignements ont attribué de mauvaises identités et malgré les preuves des dysfonctionnements, enquêteurs et parquet n'hésitent pas à fonder entièrement leur procédure dessus, quitte à faire condamner de mauvaises personnes.
- MAIS, le tribunal a au final annulé la reconnaissance faciale parce qu'elle a été réalisée à partir des photos tirées des vidéos des auditions

en GAV au motif que cela constituait une prise de signalétique de force et que, en l'occurrence, le délit ne permettait pas la prise de force (peine encourue inférieure à 3ans).

- Le tribunal a considéré qu'il ne pouvait pas juger des personnes sans identité fiable.
- Le tribunal a considéré que le délit de refus de signalétique n'était pas constitué parce qu'aucun procès verbal ne mentionnait explicitement que le caractère délictuel de ce refus avait été présenté aux GAVé.es.
- La liberté d'expression a une nouvelle fois été au coeur de la relaxe pour les faits de blocage.

D'autres infos sur les GAFAM :

<https://www.facebook.com/p/Les-amies-de-la-Plaine-de-St-P%C3%A9ray-61552982354725/>

https://www.instagram.com/ami.e.s_plaine_st_peray/

Généré automatiquement par Vive l'Anarchie !